

Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.11 - Etude de cas n° 11

Localisation : RESERVE DE CHASSE de ST MARTIN de SEIGNANX
St Martin de Seignanx (Landes)

Structure : Aérienne, partiellement fermée	
Capacité: 10-12	
Coût TTC : 80 000 F	Année de réalisation : 1988/89
Particularités : non démontable, non modulable,	
Milieu : en bordure de zone humide	

Objectifs de l'aménagement :

accueillir le grand public sur la réserve de chasse de St Martin de Seignanx

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Configuration de la structure ; Dimensions

Configuration en un bloc surélevé, avec escalier accès extérieur	
Longueur : 4.60m	Hauteur totale : 7m
Largeur : 4,60m	Hauteur par rapport au sol : 5 m
Surface utile: 20m2	

Matériaux

Support : plots béton armé	Toiture : bois & tôle ondulée (+ gouttière côté escalier)
Sol : plancher bois (pin maritime)	Charpente : pin maritime; montants en IROKO
Façades : pin maritime	Traitements spéciaux: sels de chrome

Aménagements intérieurs

Ni bancs, ni accoudoirs, ni fenêtres (absence de voliges à partir de la mi-hauteur)

Entretien

Nature : peinture & sécurité

Coût : estimé à 8000 F

Particularités

Modalités d'utilisation : accès libre toute l'année

Utilisation : 12 000 visiteurs/an

BILAN

Points forts : fonctionnel

Points faibles : l'observatoire sera trop petit si la fréquentation augmente

Modifications éventuelles à apporter : réaliser une structure un peu plus spacieuse

L'observatoire est bien adapté au site, aux espèces et aux visiteurs qui l'utilisent. Sa conception a nécessité l'assistance d'un architecte.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Informateur	Fédération des Chasseurs des Landes; 151, av. Clémenceau ; BP 172 ; 40 104 DAX cedex
Gestionnaire	Fédération des Chasseurs des Landes - tel : 58.90.18.69
Propriétaire	Fédération des Chasseurs des Landes
Maître d'oeuvre	Claude Labat (architecte)

Maître d'ouvrage	Fédération des Chasseurs des Landes
------------------	-------------------------------------

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB